

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 avril 2014

ARRÊTS DE TRAVAIL ET INDEMNITÉS JOURNALIÈRES - (N° 1782)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS7

présenté par
Mme Poletti, rapporteure

ARTICLE 8

Au début de cet article, substituer au mot:

" Hormis",

le mot:

" Hors"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel